

**Délibération du Conseil Municipal du 15 juillet 2025**



L'an deux mille vingt-cinq, le quinze juillet à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la Ville de CYSOING s'est réuni en séance, conformément à la convocation adressée le 10 juillet 2025. Cette réunion fait suite à l'absence de quorum constatée lors de la séance initialement prévue le 10 juillet 2025. La publicité de cette convocation a été réalisée conformément aux dispositions légales en vigueur.

Nomenclature : 5.4  
2025/051

Nombre de conseillers en exercice : 27  
Nombre de conseillers présents : 14  
Nombre de conseillers absents représentés : 6  
Nombre de conseillers absents excusés : 7

**Étaient présents :**

DUMORTIER Benjamin, BOILEAU Pascal, ENNIQUE Renaud, CASTEL Sylvie, MINET Denise, SILVESTRI Antoine, BOGAERD Eric, MINET Frédéric, DESMARESCAUX Martine, FREMAUX Céline, VIAU Gaele, LUCHIER Catherine, LEQUIEN Valéry, LEFEBVRE Ludovic.

**Étaient absents excusés représentés :**

DUBOIS Marion (pouvoir BOILEAU Pascal), COURBEZ Nadia (pouvoir CASTEL Sylvie), DEVILDER Marin (pouvoir SILVESTRI Antoine), CORNE Adeline (pouvoir FREMAUX Céline), PRZEPIORKA Anne-Marie (pouvoir ENNIQUE Renaud), LEPERS Isabelle (pouvoir DUMORTIER Benjamin).

**Étaient absents excusés :**

THOREL Mireille, Denis LESY, CARPENTIER Guy, ROBIL Raphaël, POUILLART Laurent, FIQUET Alain, JANVIER Dominique.

**Secrétaire de séance : ENNIQUE Renaud**

**POINT N°04 : Information sur l'exercice des délégations**

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire rend compte au Conseil municipal des décisions prises dans le cadre des délégations qui lui ont été confiées.

**I. Commande publique**

- Marché des menuiseries extérieures de l'école Saint-Exupéry : Libération de la retenue de garantie, le 16 juin 2025, au profit de l'entreprise Van Henis.

**II. Administration générale**

- Signature d'une nouvelle convention triennale relative à la tarification sociale des cantines scolaires, afin d'acter, à la demande des services instructeurs, la modification de la date d'effet initialement prévue au 1er avril 2025, avancée au 1er janvier 2025.
- Nomination d'un mandataire pour la régie « Service à la population – Fablab ».

S'agissant d'une information, aucun vote ne clôt ce point.

Le Maire  
Benjamin DUMORTIER

Le Secrétaire  
Renaud ENNIQUE